

Compte-rendu Rencontre Technique Terr'Eau Bio

21/11/2018 – GAEC des Costes Rouges (12330 NAUVIALE) – 14h

Thème de la rencontre : Fertilisation Organique et Engrais en Viticulture



PARTICIPATIONS

11 participants : 2 conseillers agricoles, 9 viticulteurs

ANIMATION-COORDINATION

Nathalie RAITIERE – Animatrice en productions végétales à l'Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron (APABA)

INTERVENANT

Cyril Cassarini, Conseiller en viticulture biologique à la Chambre d'Agriculture du Gard

Intérêts des engrais verts

-Structure du sol : l'action mécanique des racines de l'engrais vert permet le décompactage biologique et l'ameublissement du sol de l'inter-rang sur une certaine profondeur (jusqu'à 1,5 m de profondeur). La pénétration de l'eau et de l'air est améliorée. Les exsudats racinaires ainsi que les microorganismes de la rhizosphère contribuent à une stabilité plus importante des particules de terre.

-Fertilité minérale : facilitation de la disponibilité en éléments nutritifs : certains engrais verts utilisent les éléments minéraux sous forme insoluble alors qu'ils sont inutilisables tel quel par la vigne. C'est le cas par exemple des Crucifères avec la potasse. Lors de la destruction de l'engrais vert, ces éléments accumulés dans la plante sont ainsi restitués à la vigne sous forme assimilable. Cela peut représenter des quantités non négligeables (racines + parties aériennes).

-Activité biologique et matière organique : pendant leur développement et surtout après enfouissement, les engrais verts stimulent l'activité biologique du sol. Cette stimulation est en général rapide et intense en raison de la fermentescibilité importante de ces végétaux. La formation de composés pré-humiques et humiques est faible mais elle dépend fortement du type d'engrais vert et de son âge lors de la destruction.

-Maîtrise des adventices : certaines espèces couvrantes et/ou à croissance rapide ont une action efficace (vesce, ray-grass italien, radis fourrager) à très efficace (sarrasin), pour diminuer voire empêcher le développement des plantes adventices.

Techniques culturales

-Préparation du sol et semis : sur vigne en place, le choix des espèces se fait en fonction de la possibilité de semer de mi-août à mi-octobre. L'intérêt est de profiter des températures encore clémentes et des pluies de fin d'été et d'automne pour que le couvert soit mis en place rapidement. Sur les parcelles non cultivées, le choix est plus large, mais il faut tenir compte des objectifs souhaités (lutte contre l'érosion, amélioration de la fertilité, décompactage ...). Le sol doit suffisamment être émiété pour permettre une bonne levée. Sur vigne en place, un pas-sage de houe rotative (Rotavator) ou un à deux passages de vibroculteur peut suffire. Sur les parcelles non cultivées, un ou deux passages de disques ou de canadienne sont requis. Le semis proprement dit se fait soit à la volée avec un épandeur d'engrais, mais sur vigne en place il y a un

risque d'envahissement du rang, soit à l'aide d'un semoir à céréales ou interligne. Le roulage est conseillé dans tous les cas. A défaut, un griffonage très superficiel convient.

-Fertilisation : en règle générale, aucune fumure n'est à prévoir, l'apport de fertilisants ayant tendance à favoriser le développement des parties végétatives au détriment des racines. Les Crucifères semées seules peuvent parfois avoir besoin d'azote si elles sont semées tardivement.

-Destruction du couvert : le broyage ou le fauchage permettent de détruire les parties aériennes et de les faire sécher. Le fauchage est intéressant lorsque la végétation est peu développée ou que l'on souhaite la laisser sur le sol pour servir de mulch. Le fauchage n'est possible que sur les parcelles non cultivées. Le broyage est utile si la végétation est importante et/ou si l'incorporation au sol et la décomposition doivent se faire rapidement (ex : semis hivernal avant plantation).

Données technico-économiques : implantation engrais-vert

| Implantation 1 rang sur 2 : 1,15m de largeur de semis (plantation 2,2m*1m) | |
|--|----------------|
| | Coût / hectare |
| Coût semences | 48 € |
| Temps de main d'oeuvre semis : 55 minutes | 14 € |
| Participation cuma semoir | 7 € |
| Temps de main d'oeuvre destruction : 20 minutes | 5 € |
| Amortissement rolofaca | 8 € |
| Amortissement tracteur 14€/h : 1h15 | 16 € |
| TOTAL | 98 € |